

STRATÉGIE BAS CARBONE

La filière forêt-bois au cœur de la transition énergétique

Le Pavillon de la France à l'Exposition universelle de Milan, construit en bois français a permis de stocker 1 200 tonnes de carbone, c'est l'équivalent du trajet de 11 200 visiteurs qui viendraient à Milan en avion ! La filière forêt-bois française est au cœur de la transition énergétique encadrée par la loi votée le 22 juillet 2015. Explications de Cyril Le Picard et Luc Charmasson, respectivement présidents de France Bois Forêt et France Bois Industries Entreprises.

Une loi ambitieuse, une place de choix pour la forêt et le bois

La loi prévoit de renforcer la part des énergies renouvelables pour atteindre 32 % de la consommation d'énergie en 2030, contre 13,7 % en 2012. Le bois est le matériau par excellence renouvelable qui vient participer à cette révolution énergétique. « *Nous développons les produits bois : construction, emballages, ameublement.... Une production qui s'inscrit dans la stratégie bas carbone et qui concourt directement aux objectifs de transition car le bois utilise moins d'énergie pour sa transformation et permet de sortir plus de déchets qui serviront à la production d'énergie au même titre que la biomasse* » explique Luc Charmasson.

Le Pavillon de la France construit en bois est un exemple dont nous sommes fiers et qui illustre bien la nouvelle tendance de croissance verte dans laquelle s'inscrit la France. Pour construire ce pavillon l'entreprise Simonin a utilisé 780 m³ de bois. « *Quand on sait qu'un mètre cube de bois d'œuvre génère un à deux mètres cubes de sous produits valorisés en bois-énergie, le calcul est rapide : l'utilisation du bois génère au moins son volume voire le double en bois-énergie !* » complète-t-il.

Le bois, une ressource locale et renouvelable pour l'énergie

Lorsque l'on parle d'utiliser la biomasse forestière, certains pensent « déforestation ». « *Je vous arrête tout de suite ! En France le bois n'est pas rare, il est précieux, il faut l'utiliser à bon escient et c'est que nous faisons. D'abord en produisant des arbres de qualité qui une fois adultes génèrent automatiquement plus de 40 % de ressource pour le bois énergie¹. A cela il faut ajouter qu'au cours de sa croissance, l'arbre aura produit de la biomasse tout au long de sa vie (fins branchages, feuilles, etc.). Ensuite en utilisant les peuplements pauvres, ceux qui n'ont pas vocation à être valorisés en bois d'œuvre (le bois qui est valorisé à forte valeur ajoutée : construction, meubles, parquet...)* » rappelle Cyril Le Picard.

La gestion des forêts en France et le développement des usages du bois sont ainsi étroitement liés. Pour parvenir aux objectifs donnés par la loi sur la transition énergétique les interprofessions FBF et FBIE travaillent ensemble à la valorisation maximale de la ressource.

La filière forêt-bois s'engage à gérer, transformer, replanter.

Voici cinq bonnes raisons :

- 1- Pour s'inscrire dans une **économie circulaire**, respectueuse de l'environnement.
- 2- Pour **contribuer à capter les gaz à effets de serre**, aujourd'hui la forêt en capte 20%, et demain plus encore !
- 3- Pour assurer le **renouvellement de nos forêts**, rappelez-vous : un arbre jeune capte plus qu'un arbre ayant terminé sa croissance.
- 4- Pour contribuer à l'effort **d'utilisation du matériau bois** en construction, isolation, aménagement (intérieur et extérieur), ameublement, emballage et énergie.
- 5- Pour développer son rôle de **créateurs d'emplois** en France : 425 000 emplois.

Qui sommes nous ?

France Bois Forêt représente les organisations professionnelles de l'amont du secteur Forêt bois et France Bois Industries Entreprises représente les organisations professionnelles de l'aval du secteur. Ensemble elles ont pour ambition de promouvoir le développement économique de toute la filière par une plus grande utilisation du matériau bois auprès des consommateurs, des professionnels et des nombreux secteurs de l'économie française. Elles travaillent également à valoriser les métiers forestiers et la place qu'occupe la forêt française dans les politiques environnementales par son rôle dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

¹ Voir schéma en annexe

Annexe

L'arbre adulte et son utilisation



40 %
destination
bois énergie
ou bois d'industrie

60 %
destination
bois d'œuvre :
parquets,
charpentes,
meubles...

→ **30 %**
produits
connexes
de scieries

→ **30 %**
bois
d'œuvre



1

2



Chantier de construction du Pavillon de la France à Milan.
© CMC / XTU / STUDIO A. RISPAL / SIMONIN Frères (1&2)
© Stefano de Grandis - Objectif images Paris (3)

3

Source : Forêts de France n°576